

ÉDITO Par Guy Duplat

Déni de politique culturelle

Dans un monde idéal, on se réjouirait du choix surprenant de deux artistes flamands (de Bruxelles) pour représenter la Communauté française à Venise. Un air frais face au nationalisme désuet des pavillons nationaux de la Biennale, preuve que l'art n'a pas de frontières. Mais ce monde n'existe pas. Pour une Communauté française qui a peu de moyens pour les arts plastiques, la participation d'artistes et institutions francophones reste un outil essentiel d'une politique culturelle en leur faveur. Tous les pays l'utilisent, et la Flandre d'abord, comme un outil de visibilité à l'international. Ici, on s'en privera pour huit ans car il est naïf de croire que la Flandre rendra la pareille en 2021.

Il ne s'agit ni de critiquer les bons artistes choisis (il y a en avait d'autres), ni de rejeter les collaborations avec la Flandre, qui sont monnaie courante, mais de constater un déni de politique culturelle. Depuis près de vingt ans, la Communauté française patauge dans ses procédures de choix pour Venise. Cette fois encore, elle rate son but avec une procédure décidée par la ministre qui a trois défauts. Un. Elle est humiliante pour les artistes parfois très reconnus, mis en concurrence ouverte. Certains ont d'ailleurs, pour cette raison, renoncé à se présenter.

Deux. Elle est kafkaïenne. Pour éviter tout recours, on s'enferme dans une procédure européenne d'appel valable pour acheter du béton, mais pas pour choisir un artiste. Il a fallu vingt jours pour notifier, dans les règles, le choix du jury.

Trois. Elle sert de paravent pour ne pas prendre ses responsabilités de choisir un(e) artiste. Dès lors, de grand(e)s artistes reconnu(e)s internationalement comme Joëlle Turlinckx, Edith Dekyndt, etc., n'iront pas à Venise et des institutions comme le Mac's et le BPS 22, qui montent des expositions d'envergure internationales, n'ont jamais la possibilité de se montrer à Venise comme ont pu le faire celles de Flandre.

La lettre ouverte publiée dans "La Libre" de ce mercredi, signée y compris par des néerlandophones, sonne comme un appel à revoir fondamentalement cette procédure.